

« Omar m'a (vraiment) tuer ? » : au-delà de l'« écran de fumée »

A quelques jours de la sortie du film "Omar m'a tuer", tendant à réhabiliter définitivement le jardinier marocain gracié en 1998, le journaliste d'investigation Guy Hugnet se penche sur les zones d'ombre de la contre-enquête de la défense d'Omar Raddad, menée par l'avocat Vergès, et l'enquêteur Moreau et l'académicien Rouart.



Atlantico : Pourquoi enquêter aujourd'hui sur une affaire vieille de 20 ans ?

Guy Hugnet : En fait, j'ai fait l'enquête en 2008, pour un documentaire diffusé sur NT1, dans le cadre d'un cycle sur les affaires criminelles. On m'a proposé de travailler sur Omar Raddad, et c'est à ce moment-là que j'ai redécouvert l'affaire. Pour les besoins du documentaire, j'ai repris toute l'affaire à zéro, et j'ai été amené à suivre l'ensemble des pistes d'un dossier très volumineux. Entre la condamnation d'Omar Raddad en 1994 et sa libération de prison dans des circonstances un peu bizarres, plusieurs acteurs sont entrés en jeu - détectives, écrivains, etc. - et ont mené des enquêtes, des contre-enquêtes... Il fallait donc reprendre tout ça pour voir ce qui en ressortait.

Où en est aujourd'hui l'affaire ?

Omar Raddad demande la révision de son procès, qui a été déjà refusée en 2002, pour obtenir la reconnaissance de son innocence. Les enquêteurs ont amené de soi-disant nouveaux éléments, qui à mon avis sont totalement bidons, pour justifier leur requête de nouvelles analyses ADN [*le 9 mai dernier, le parquet de Grasse a accepté de procéder à de nouvelles analyses à partir des traces retrouvées en 1991, ndlr*], mais ça ne rime à rien.

L'histoire de l'ADN est une bonne illustration de cet écran de fumée qui entoure l'affaire. Si quelqu'un entend qu'on a trouvé de l'ADN sur la porte de la cave où Madame Marchal a posé la main avant de mourir, sans creuser davantage, il se dit « tiens, il y a des empreintes digitales sur la porte », alors que ce n'est pas du tout le cas : ce sont des empreintes de contamination, de la salive, par exemple, qui ont pu se déposer à n'importe quel moment. Ça peut être de n'importe qui, y compris d'Omar Raddad, mais ça ne l'accuse pas pour autant : il a pu aller dans la cave dans les jours qui ont précédé le meurtre.

De la même manière, le détective Moreau a monté toute une histoire à propos du dénommé Pierrot le Fou, seulement à cause de son casier judiciaire. Or, ce n'est pas parce qu'on a fait de la prison et qu'on est coupable d'un autre crime.

Il y a deux choses différentes : la vérité judiciaire et la vérité médiatique. Si l'opinion penche plutôt en faveur de l'innocence, la justice a pour l'instant refusé de rouvrir le dossier, estimant – à raison selon moi – qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux.

Quelles sont les nouvelles révélations de votre ouvrage *Affaire Raddad : Le vrai coupable* ?

Je montre que les contre-enquêtes menées à la fois par le détective Roger-Marc Moreau et l'académicien Jean-Marie Rouart, sur lesquelles se basent le [prochain film](#) de Roschdy Zem, ne tiennent pas la route. On a fabriqué des témoignages, bricolé des preuves et inventé de nouveaux coupables pour disculper Omar Raddad. La demande de révision étant basée sur la contre-enquête du détective, elle ne peut donc pas tenir la route.

C'est une enquête très factuelle, qui n'est pas basée sur l'émotionnel, comme on le fait souvent pour masquer l'absence de preuves ou d'arguments.

J'ai repris toute l'affaire à zéro en exposant toutes les pistes possibles, en poussant au bout de leur logique chacun des trois scénarios envisageables (deux pour la défense, un pour l'accusation), en prenant en compte les contradictions, les points de vue de la défense et de l'accusation.

Je veux que le lecteur puisse se faire une idée à partir de ces faits, qu'il ait tous les éléments en main pour se faire une opinion.

Si l'affaire avait lieu aujourd'hui, se déroulerait-elle à l'identique ?

Du point de vue des analyses ADN, oui, car on aurait probablement des éléments beaucoup plus fins pour apprécier un certain nombre de choses. En 1991, les techniques d'investigation scientifique n'étaient pas aussi pointues qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, on aurait certainement une perception différente de l'affaire : peut-être même qu'il n'y aurait pas eu de discussion sur l'identité du coupable.

Sur Atlantico, deux extraits en avant-première de l'ouvrage de Guy Hugnet, à paraître le 18 juin

(L'Archipel) :

>> ["Les méthodes de la défense en question"](#)

>> ["Le détail qui sème le doute"](#)